Université de France - Diplôme de Bachelier en droit. Au nom du Roi.

Numéro d'inventaire : 2000.01482
Auteur(s) : Jean Jules Casimir Guevel
Type de document : texte ou document administratif
Éditeur : Université de France (Paris)
Période de création : 2e quart 19e siècle
Date de création : 1838
Description : Impression N&B, écriture manuscrite à l'encre noire sur velin.
Mesures : hauteur : 342 mm ; largeur : 448 mm
Notes : Diplôme de bachelier en droit décerné à Guevel (Jean Jules Casimir), né à Metz en Moselle le 21 novembre 1817. Signé par le doyen de la faculté de droit de Paris, par Narcisse-Achille de Salvandy Ministre Secrétaire d'Etat de l'Instruction publique, Grand-Maître de l'Université, par le ministre le Conseiller Secrétaire du Conseil de l'Instruction publique. Une frise entoure le document. Un timbre sec frappé sur un papier épais ("coquardon") est apposé sur le parchemin et maintenu par un ruban, et représente deux branches d'olivier reliées par un ruban et deux branches entrecroisées. Diplôme délivré le 11 septembre 1838, à Paris
Mots-clés : Baccalauréats
Droit et sciences économiques
Filière : Université
Niveau : Terminale
Nom de la commune : Paris
Nom du département : Paris
Autres descriptions : Langue : Français
Nombre de pages : 1
Mention d'illustration
ill.

UNIVERSITÉ DE FRANCE.

Diplôme de Bachelier en Droit.

AU NOM DU ROI.

Nous, Narcisse-Achille de Salvandy, de l'Académie Française, Ministre Secrétaire d'Etat au département de l'Instruction publique, Grand-Maître de l'Université,

Vu le Certificat d'aptitude au grade de Bachelier en Droit, accordé le 6 août 1838 par le Doyen et les Professeurs de la Faculté de Droit, Académie de Paris, au Sieur Guevel, Jean Pierre Casimir né à Metz, département de la Moselle, le 21 novembre 1817;

Vu l'approbation donnée à ce Certificat par le Doyen exerçant les fonctions de Vice-Recteur de ladite Académie près cette Faculté;

Ratifiant le susdit Certificat:

Donnons, par ces présentes, audit Sieur Guevel le Diplôme de Bachelier en Droit, pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés par les lois et règlements, tant dans l'ordre civil que dans l'ordre des fonctions de l'Université.

Fait au Chef-lieu et sous le Sceau de l'Université,
à Paris, le 11 septembre 1838.

Le Conseiller au Conseil de l'Instruction
exerçant les fonctions de Chancelier

Signature de l'impétrant:

Le Ministre Secrétaire d'Etat de l'Instruction publique,
Grand-Maître de l'Université,

Salvandy

Par le Ministre:
p. Le Conseiller Secrétaire du Conseil de l'Instruction publique,

Délivré, par Nous, Doyen de la Faculté de Droit de Paris,
le 12 septembre 1838
en l'absence de M. Athanase Berriat

N°